

ROME.

Notre Saint-Père le Pape, dans le Consistoire du 25 novembre, a préconisé trente-six évêques dont six français. Ces derniers sont : Mgr Soubiranne, évêque démissionnaire de Belley, préconisé archevêque titulaire de Néocésarée ; Mgr Lamarche, évêque de Quimper ; Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise ; Mgr Fuzet, évêque de Saint-Denis de la Réunion ; Mgr Bougaud, évêque de Laval et Mgr Luçon, évêque de Belley.

Notre Saint-Père le Pape a reçu ces jours-ci en audience particulière S. Gr. Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 27 novembre :

“ L'évêque de Vannes, S. Gr. Mgr Bétel, a été spécialement invité à assister avec les postulations des causes respectives, à la cérémonie solennelle qui a eu lieu au Vatican en présence du Souverain-Pontife, pour la promulgation des décrets portant que l'on peut procéder sûrement à la béatification des serviteurs de Dieu dont les actes du procès canonique sont terminés, notamment du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort. Le diocèse de Vannes conserve le précieux souvenir de la prédication de ce serviteur de Dieu et, à ce titre, la présence de Mgr Bétel à la cérémonie présente un intérêt tout particulier.

“ S. Gr. Mgr Trégaro, évêque de Séez, qui se trouve encore à Rome au Séminaire français, avec Mgr Bétel, a été pareillement invité à la cérémonie.”

Le délégué apostolique en Irlande, Mgr Persico, ayant terminé sa mission d'enquête, vient d'être chargé de diriger l'application des mesures pratiques qu'il avait proposées et qui viennent d'être approuvées par le Saint-Siège.

Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII. — Le comité français du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, communique la note suivante :

“ Il est urgent de hâter les expéditions pour l'exposition vaticane. L'encombrement des lignes en Italie peut occasionner des retards qu'il faut prévoir.

“ Plusieurs comités diocésains et divers exposants ont manifesté le désir d'envoyer un représentant à Rome pour disposer les objets dans les locaux qui leur sont réservés. Le comité de l'exposition sera heureux, dans l'intérêt du bon effet général, d'accueillir à Rome les délégués *ad hoc*, porteurs d'une lettre signée de leur évêque diocésain ou du président du comité local.”